

Indicateurs de qualité de la lutte contre les infections associées aux soins

Programme 2018 d'actions du CLIN

Le programme annuel d'actions, élaboré par le Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) et l'unité d'hygiène et validé par les instances des Hôpitaux de Saint-Maurice, détermine, pour la lutte contre les infections associées aux soins, les actions de surveillance, de prévention, d'évaluation et de formation en hygiène :

- **Actions de prévention** par l'élaboration et la mise en place de recommandations.
- **Actions d'évaluation** de l'application et de l'efficacité des procédures mises en place.
- **Actions de formation en hygiène** de l'ensemble des professionnels de l'établissement.
- **Actions de surveillance** des infections associées aux soins.

	Secteur	Score sur 100	Positionnement*
Année de recueil : 2016			
ICSHA.2 V2 (indicateur de consommation de produits hydro-alcooliques) Cet indicateur est un marqueur indirect de la mise en oeuvre effective de l'hygiène des mains.	Tous secteurs	86	A
ICALIN.2 (indicateur composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales) Cet indicateur évalue l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans l'établissement, les moyens mobilisés et les actions mises en oeuvre.	Tous secteurs	98	A
ICA-LISO (indicateur composite de lutte contre les infections du site opératoire) Cet indicateur évalue l'organisation pour la prévention des infections du site opératoire en chirurgie ou en obstétrique, les moyens mobilisés et les actions mises en oeuvre par l'établissement.	Obstétrique	95	A
Année de recueil : 2015			
ICATB.2 (indicateur composite de bon usage des antibiotiques) Cet indicateur reflète le niveau d'engagement de l'établissement de santé dans une démarche visant à optimiser l'efficacité des traitements antibiotiques.	Tous secteurs	85	A
ICA-BMR (indicateur composite de maîtrise de la diffusion des bactéries multi-résistantes) Cet indicateur évalue l'organisation pour la maîtrise de la diffusion des bactéries multi-résistantes, les moyens mobilisés et les actions mises en oeuvre par l'établissement.	Tous secteurs	100	A

* Classement de A à E, A étant la meilleure classe de performance.

Ensemble, participons à la prévention des infections associées aux soins

Malades, familles et proches, participez vous aussi à la prévention des infections associées aux soins en respectant des règles d'hygiène simples :



- Lavez-vous les mains ou effectuez une friction des mains avec une solution hydroalcoolique en arrivant et avant de repartir.

- Respectez les précautions spécifiques d'hygiène temporaires et recommandées pour le patient que vous visitez (*précautions qui ne préjugent pas de la gravité de son état de santé*).



- Limitez l'accès aux enfants en tant que visiteurs des patients.

- Interrompez vos visites en cas de suspicion de maladie contagieuse (angine, grippe, diarrhée ...).



- Respectez l'interdiction d'apporter des fleurs ou des plantes dans les chambres des patients.

Contacts

D'autres informations peuvent vous être fournies sur demande aux postes suivants :

Service d'hygiène hospitalière

- Responsable PH médecin hygiéniste
- Infirmière
- Infirmière hygiéniste
- Secrétariat

Tél. : 01 43 96 63 85
Tél. : 01 43 96 63 78
Tél. : 01 43 96 66 58
Tél. : 01 43 96 66 35 ou
hygiene@hopitaux-st-maurice.fr

Direction de la qualité et de la gestion des risques

- Secrétariat

Tél. : 01 43 96 65 61

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins

Les indicateurs qualité et sécurité des soins permettent de classer les hôpitaux et de suivre leur évolution. Ils sont édités chaque année par le Ministère de la Santé pour tout établissement de santé public ou privé.

Selon l'indicateur concerné, les résultats disponibles ont été recueillis en 2016 à partir des **données 2015** et en 2017 à partir des **données 2016**. Ils sont consultables dans leur intégralité sur www.scopesante.fr (entrez **Les Hôpitaux de Saint Maurice**).

Ces indicateurs qualité et sécurité des soins se composent :

- **des indicateurs de la lutte contre les infections associées aux soins**
Ils traduisent le niveau d'engagement global des Hôpitaux de Saint-Maurice dans la prévention et la surveillance des infections associées aux soins (ce classement ne mesure pas le taux d'infections nosocomiales).
- **des indicateurs transversaux ou de spécialité de qualité et de sécurité des soins**
- **d'un indicateur sur la satisfaction des patients hospitalisés plus de 48h**

Les résultats présentés ne préjugent pas des actions d'amélioration mises en oeuvre depuis le recueil de ces données.

Indicateurs transversaux ou de spécialité de qualité et de sécurité des soins

La démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins

Les Hôpitaux de Saint-Maurice ont obtenu la certification V2014 avec recommandation d'amélioration (B) en janvier 2017. La certification est une procédure d'évaluation externe d'un établissement de santé menée par la HAS. Son objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations d'un établissement de santé. Le rapport de certification est disponible à l'adresse suivante : <http://www.has-sante.fr>.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration, les Hôpitaux de Saint-Maurice décrivent certains processus et font leur suivi à l'aide d'indicateurs.

Commission Des Usagers (CDU)

Cette commission est constituée dans chaque établissement de santé et a pour objectifs de veiller au respect des droits des patients et de faciliter leurs démarches. Le décret n°2016-726 du 1^{er}/06/2016 en précise les missions et la composition.

Composition de la CDU des Hôpitaux de Saint-Maurice

- **Présidente :**
 - Sophie Lascombes
- **Vice-président :**
 - Jean-Marie Platet, représentant des usagers
- **Médiateurs médicaux :**
 - Titulaire : D^r Patrick Bantman
 - Suppléant : D^r Gilles Vidon
- **Médiateurs non médicaux :**
 - Titulaire : Christian Rybak
 - Suppléante : Nathalie Herbin
- **Représentant des usagers :**
 - Titulaires : Jean-Marie Platet (France Rein) et Jean-Loup Perlemuter (UNAFAM 75)
 - Suppléante : Marina De Guery Spitzer (UNAFAM 75)

Elle veille à ce que les usagers puissent exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre leurs explications et être informés des suites données à leur réclamation.

Cette commission peut être saisie par courrier adressé à la présidente de la CDU (**Hôpitaux de Saint-Maurice - CDU - Direction de la patientèle - 12/14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice**) ou par mail (cdu@hopitaux-st-maurice.fr) ou par téléphone (**01 43 96 65 61**) pour toute réclamation ou contestation relative aux conditions d'hospitalisation. Les usagers sont alors reçus par un médiateur médical ou non médical selon la nature de leur demande.

Vous pouvez également saisir directement les représentants des usagers :

- **Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques (UNAFAM)** - Jean-Loup Perlemuter - 101, avenue de Clichy - 75017 Paris
- **France Rein** - Jean-Marie Platet - 10, rue Mercœur - 75011 Paris

Secteur	Score sur 100	Positionnement
Indicateurs transversaux de qualité et de sécurité des soins - Année de recueil : 2015		
Obstétrique	87	A
SSR (Soins de Suite et Réadaptation)	81	B
PSY adulte	84	A
Tenue du dossier patient Cet indicateur évalue la qualité du dossier du patient hospitalisé.		
Obstétrique	68	C
Document de sortie Cet indicateur, présenté sous forme de taux, évalue la qualité du document de sortie produit le jour de la sortie du patient.		
SSR	78	B
PSY adulte	61	C
Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation Cet indicateur évalue la qualité du courrier de fin d'hospitalisation et son délai d'envoi.		
Obstétrique	95	A
SSR	99	A
Traçabilité de l'évaluation de la douleur Cet indicateur mesure la traçabilité de l'évaluation de la douleur dans le dossier du patient.		
Obstétrique	100	A
SSR adulte	78	B
PSY adulte	69	C
Dépistage des troubles nutritionnels Cet indicateur évalue le dépistage des troubles nutritionnels chez le patient adulte.		
Obstétrique	99	A
Tenue du dossier anesthésique Cet indicateur évalue la qualité du dossier anesthésique.		
Obstétrique	94	B
Traçabilité de l'évaluation de la douleur post-opératoire avec une échelle en Salle de Surveillance Post-Interventionnelle (SSPI) Cet indicateur, présenté sous la forme d'un taux, évalue la traçabilité dans le dossier anesthésique de l'évaluation de la douleur post-opératoire avec une échelle sur la feuille de surveillance du patient en SSPI (à l'entrée et à la sortie).		

Légende		
Positionnement de l'établissement (classe de performance) par rapport à l'objectif national		
Classe de performance A	Classe de performance B	Classe de performance C
Plus de 8 dossiers sur 10 sont entièrement conformes aux critères.	8 dossiers sur 10 sont entièrement conformes aux critères.	Moins de 8 dossiers sur 10 sont entièrement conformes aux critères.

Secteur	Score sur 100	Positionnement
Indicateurs de qualité et de sécurité des soins de spécialité « prévention et prise en charge initiale de l'hémorragie du post-partum immédiat » - Année de recueil : 2016		
Obstétrique	97	A
Prévention de l'hémorragie après un accouchement Cet indicateur évalue si la modalité de la délivrance, la réalisation d'une injection prophylactique d'ocytocine et le contrôle de l'état du placenta ont été notés dans le dossier de la patiente.		
Obstétrique	72	B
Surveillance clinique minimale en salle de naissance après un accouchement Cet indicateur évalue la surveillance clinique minimale dans les 2 h qui suivent l'accouchement et l'examen autorisant la sortie de la patiente de la salle de naissance.		
Obstétrique	100	A
Prise en charge initiale de l'hémorragie du post-partum immédiat Cet indicateur évalue si l'heure du diagnostic, le volume de sang perdu et la réalisation d'au moins un geste endo-utérin sont notés dans le dossier de la patiente.		
Indicateurs de qualité et de sécurité des soins de spécialité « qualité de la prise en charge des patients hémodialysés chroniques » - Année de recueil : 2016		
TIRC (Traitement de l'insuffisance rénale chronique)	74	B
Surveillance biologique du statut martial des patients traités par ASE (agent stimulant l'érythropoïèse) Cet indicateur évalue si les dosages biologiques permettant d'évaluer le statut martial du patient traité par ASE sont notés dans le dossier.		
TIRC	100	A
Surveillance de l'état nutritionnel Cet indicateur évalue si trois des quatre critères (indice de masse corporelle, dosage de l'albumine, calcul du nPCR [normalized protein catabolic rate], pourcentage de variation du poids sec en 6 mois) sont notés dans le dossier du patient.		
TIRC	92	B
Prescription d'au moins trois séances de dialyse d'une durée totale d'au moins 12 h par semaine Cet indicateur évalue si la prescription d'au moins trois séances d'une durée totale d'au moins 12 h hebdomadaires est notée dans le dossier du patient.		
TIRC	100	A
Évaluation annuelle de l'accès à la transplantation rénale Cet indicateur évalue si une évaluation annuelle en vue de l'accès à la transplantation rénale est notée dans le dossier du patient.		
Satisfaction des patients hospitalisés (e-Satis) - Année de recueil : 2017		
Obstétrique	D1 - Dans le mois qui suit sa sortie, chaque patient peut donner son avis sur son hospitalisation à l'aide d'un questionnaire sécurisé en ligne. L'établissement est non répondant en raison d'un recueil insuffisant de données.	
Note de satisfaction globale des patients en hospitalisation MCO Cet indicateur mesure la satisfaction globale des patients hospitalisés plus de 48h en Médecine, Chirurgie ou Obstétrique (MCO) et ayant participé à l'enquête nationale e-Satis.		